

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 16 DECEMBRE 2010

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 9.12.2010*

*Nombre de présents : 9*

*Nombre de votants : 9*

L'an deux mille dix, le jeudi 16 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Jean-Pierre Boyer

### Ordre du jour

#### I] Délibérations :

- 1) Indemnités de Conseil de Monsieur le Trésorier
- 2) Choix du prestataire pour le SPANC

#### II] Affaires courantes :

- 1) Proposition de Classement par l'ABF
- 2) Fonds de Solidarité Locale
- 3) Enfouissement du réseau MT
- 4) Acquisition d'un défibrillateur

#### III] Affaires Diverses :

- 1) Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

---

### Les délibérations

**N° 10-19 - CHOIX D'UN PRESTATIRE POUR LE SPANC**

**N° 10-20 - INDEMNITES AUX RECEVEURS POUR CONSEIL BUDGETAIRE**

## Les affaires courantes

### 1) Proposition de classement par l'ABF

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France ( ABF ) propose d'étudier la réalisation d'un site classé. L'étendue de la zone d'étude ( 10 000ha environ ) couvrirait plusieurs entités paysagères repérées dans l'atlas paysager du Luberon que sont, La Combe de Lourmarin, une partie de la façade nord du Petit Luberon, de la vallée d'Apt, du plateau des Claparèdes et du bassin d'Apt. A priori seraient impactées par ce classement les communes de Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Castellet, Lourmarin, Saignon et Sivergues. Il ne s'agirait pas de protéger la totalité du territoire de ces communes, mais tout en excluant les parties urbanisées ou urbanisables, de protéger les paysages qui ont été préservés jusqu'à ce jour. Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France propose de venir présenter son projet aux membres du Conseil.

### 2) Fonds de Solidarité Locale ( FSL )

Par délibération en date du 4 novembre 2010, le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide du Conseil Régional dans le cadre du Fonds de Solidarité Locale 2011, au titre d'un investissement estimé à 22 227 € HT. L'aide maximale a été demandée, soit 15 000 €. Elle servira à financer l'achat d'un véhicule utilitaire ( Logan pour 7 500 € HT ), de matériels de salage et de déneigement ( lame pour 6 000 € HT, saleuse pour 2 500 € HT, chaînes pour 2 000 € HT ), et de petits matériels forestiers ( tronçonneuse, élagueuse, débroussailleuse, souffleuse, groupe électrogène pour 4 000 € HT ).

### 3) Enfouissement du réseau Moyenne Tension

Les travaux d'enfouissement de la ligne EDF moyenne tension commenceront le 9 mars, leur durée est estimée à 3 mois. La zone concernée va du Plateau des Claparèdes au lieu dit La Combe ( Rocher du Facteur ). Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Bouisseren, et pour la partie village par Forclum. Sur cette portion de trajet, ils seront l'occasion d'enfouir les réseaux basse tension, éclairage public et téléphonie du village. Lesdits travaux sont financés par ERDF, par le Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale ( SIER ), et par la Commune à concurrence de 20 000 € HT.

### 4) Acquisition d'un défibrillateur

La société D-fibrillateur, recommandée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Vaucluse, est venue présenter le modèle de défibrillateur ( Zoll Aed + DA norme IP55 ) qui équipe le SDIS 84. Son coût unitaire est de 1 720 € HT, hors coffret destiné à l'abriter ( 590 € HT), et hors frais de mise en place ( 190 € HT ). Si l'installation d'un tel équipement près de la maison du Régisseur du Fort ne pose pas de problème, il n'en est pas de même pour le village. Et ce, du fait de l'ensoleillement des emplacements envisagés et de la nécessité d'une alimentation électrique à proximité. Une solution pourrait consister à créer un emplacement adapté, lorsque seront entrepris des travaux d'aménagement de la place de la Mairie.

### *Les questions diverses*

#### Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

-> Le SCOT du Pays d'Apt lance un appel d'offre afin de choisir un bureau d'étude dans la perspective de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, le coût de ladite prestation est estimé à 220 000 €.

-> le Comité de Bassin d'Emploi ( CBE ) ayant un budget en augmentation, il a décidé de faire appel à des financements privés

**Fin de la séance à : 21h**